


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE PUY - 4302 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 27/04/2026 - B2026/002087 - 2011 B 00116 - 531 314 045 - 1-2-3 EXPERTISES

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 1-2-3 EXPERTISES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 24 PLACE FOCH 43200 YSSINGEAUX		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 5 3 1 3 1 4 0 4 5 0 0 0 1 8			Néant <input type="checkbox"/> *					
			Exercice N clos le 30/06/2025					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	CERTIFIÉ CONFORME 			
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI		29 000	29 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		1 722	1 508	214
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières*		BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	30 722	1 508	29 214		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	89 289	6 709	82 580	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 845		1 845	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	2 774		2 774		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	192		192		
	TOTAL (III)	CJ	CK	94 101	6 709	87 392		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	124 824	8 217	116 606		
Renvois (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an		CR			
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes								
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 1-2-3 EXPERTISES		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	28 816	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 193)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	38 622
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	35 743	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 970	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 703	
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 197	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	2 368		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	77 983	
	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	116 606	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	77 983		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N			Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
Désignation de l'entreprise : SARL 1-2-3 EXPERTISES					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	68 807	FH	FI	68 807
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	68 807	FK	FL	68 807
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	68 814
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	25 180	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	923	
	Salaires et traitements*			FY	34 472	
	Charges sociales (10)			FZ	6 376	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*		GA	430	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	818	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	68 203	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	611
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 804	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	1 804	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 804)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(1 193)

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 1-2-3 EXPERTISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 116 606 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 194 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/09/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	29 000			29 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	29 000			29 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	11 528		11 528	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 722			1 722
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 251		11 528	1 722
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	42 251		11 528	30 722

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2025
Éléments achetés	29 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	29 000

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	11 528		11 528	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 078	431		1 508
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 606	431	11 528	1 508
ACTIF IMMOBILISE	12 606	431	11 528	1 508

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 91 328 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	91 328	91 328	
Créances Clients et Comptes rattachés	89 290	89 290	
Autres	1 846	1 846	
Charges constatées d'avance	192	192	
Total	91 328	91 328	

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	69 679
Total	69 679

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 77 984 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	35 743	35 743		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	9 971	9 971		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 703	7 703		
Dettes fiscales et sociales	22 198	22 198		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 369	2 369		
Produits constatés d'avance				
Total	77 984	77 984		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	9 971			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 034
INT.COURUS / EMP.ETS DE CREDIT	9 743
INTERETS COURUS AC FINANCES	997
PERSONNEL - PROVISION CONGES PAYES	2 188
CHARGES A PAYER - CHARGES SOCIALES	216
ETAT - CHARGES A PAYER	257
Total	18 435

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	192		
Total	192		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	68 808		68 808
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	68 808		68 808

1 - 2 - 3 EXPERTISES
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 24, Place Foch
43200 YSSINGEAUX
531 314 045 RCS LE PUY EN VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 DECEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à -1 193,50 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice :-1 193,50 €

* Imputée sur le compte « autres réserves » qui s'élèverait ainsi à 27 622,92 €

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

